

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le troisième rapport du comité permanent du compte rendu des débats.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. De Blois, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que les paragraphes 1, 2, 3, 4 et 5 soient adoptés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le sixième paragraphe soit adopté.

L'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé en amendement :

Que le dit paragraphe soit adopté, à l'exception de la recommandation relative au salaire d'Edward Ashe, et qu'il soit résolu que cette augmentation sera de \$100 au lieu de \$50.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que les paragraphes 7, 8 et 9 soient adoptés.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé :

Que le paragraphe 9 du rapport soit retranché.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Arsenault,
Bellerose,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de,
Cochrane,

De Blois,
Drummond,
Landry,
Macdonald (I.P.E.),
Montplaisir,
Mowat (Sir Oliver),

O'Brien,
Power,
Primrose,
Prowse,
Scott.—17.